

Lactalis-Nestlé améliore son ratio énergétique de 30 %

L'industriel a mis en place des moyens de mesure, des indicateurs et des tableaux de bord pour piloter ses investissements.

Le site Lactalis-Nestlé de Laval travaille depuis huit ans à l'optimisation de ses consommations énergétiques.



« C'est en 2002 que nous avons commencé à collaborer avec le site Lactalis-Nestlé de Laval dans le cadre d'une démarche de réduction de ses consommations énergétiques. Nous avons débuté par un prédiagnostic », a expliqué Olivier Barrault, président de Barrault Recherche, lors de la conférence « Économies d'énergie en agroalimentaire », organisée par l'Association française du Froid lors d'IPA 2010. À l'issue de ce travail, les investigations ont été axées sur le froid et ses applications : production d'eau glacée, d'eau glycolée, climatisation, tunnels de refroidissement. « Notre système de suivi des performances énergétiques BARexpert a été implanté et les investissements mis en œuvre si le temps de retour sur investissement était inférieur à deux ans. En matière d'eau glycolée, par exemple, certains équipements vétustes ont été supprimés et une installation de prérefroidissement non conforme, mise à niveau afin de récupérer des capacités sous-exploitées », note Olivier Barrault.

Tunnels de refroidissement

Représentant 30 % de la consommation électrique, les tunnels de refroidissement ont été complètement instrumentés afin de déterminer leurs performances et d'identifier leurs dysfonctionnements d'exploitation logistique. Une remise à plat de l'organisation en a résulté avec la mise en place de procédures de dégivrage, de lavage, d'engagements des tunnels et de sensibilisation des opérateurs. Enfin, depuis 2010, l'usine accueille la solution de régulation des centrales frigorifiques de Barrault Recherche, OCP (Optimum Coefficient de Performance). Elle régule l'installation en continu sur l'optimum de COP, en fonction des conditions extérieures de température et d'hygrométrie mais aussi en fonction des appels de puissance du site et a engendré une baisse des consommations de 8 %. « La démarche continue, engagée par Lactalis, a permis de faire chuter le ratio énergétique du site de 30 % sur huit ans », conclut Olivier Barrault.